

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

Assistant de direction et de gestion

Concours externe 2016

MEILLEURES COPIES

ASSEMBLÉE NATIONALE
Service des Ressources humaines



SOMMAIRE

Page

Meilleures copies :

1. **Épreuve de langue française** visant à apprécier la maîtrise de l'expression écrite **3**
2. **Épreuve pratique de secrétariat** nécessitant la maîtrise des fonctionnalités de base du traitement de texte, du tableur, et de la messagerie électronique **8**
3. **Épreuve pratique de gestion administrative** **18**
4. **Épreuve à option** pouvant être, au choix du candidat :
 - épreuve écrite de **gestion comptable et financière** **25**
 - épreuve pratique de **bureautique** **31**

Concours : Assistant de Direction

Épreuve : Langue française

Copie n° : 1 , 2

La médecine fait face à des changements paradoxaux avec l'avènement de la télémédecine. En effet, l'acte médical repose sur la relation en face à face entre le médecin et son patient comme indiqué dans le code de déontologie médicale, et cependant les nouvelles technologies de communication vont permettre de développer cette relation à distance.

Cette pratique de la médecine à distance existe depuis plusieurs années, notamment dans des secteurs professionnels particuliers, comme les plateformes pétrolières, où les hommes sont isolés.

Avec le développement des technologies de l'information et de la communication, la Commission Européenne a, entre 2002 et 2008, encouragé les États membres à faciliter l'accès à la télémédecine aux citoyens européens.

En France, une première loi a été promulguée en // 2004 mais non 125 appliquée. Une nouvelle définition de la télémédecine plus précise indiquée dans la loi du 21 juillet 2009, a ensuite été suivie de // 150 décret du 13 octobre 2010

permettant l'exercice de la pratique médicale à distance grâce aux technologies de l'information et de la communication. Cependant // cette loi a soulevé des interrogations quant à 175 la question du statut de service public de cette pratique, et de ses responsabilités juridiques.

Il faut // cependant préciser que la télémédecine est 200 intégrée dans un ensemble plus vaste qui est le téléservice médical, et ne pas la confondre avec la télésanté // Cette dernière existe notamment sous forme de 225 sites internet permettant à l'utilisateur de consulter des informations médicales mises à sa disposition. La télémédecine, elle, // est différente dans sa définition, car 250 selon le code de la santé publique, elle ne peut être pratiquée que par un médecin, et est reconnue // comme étant un acte 275 médical dispensé à distance. Le décret du 13 octobre 2010 a ainsi encadré la télémédecine en classant ces actes

médicaux dans quatre catégories - la téléconsultation, la téléexpertise, la télésurveillance et la téléassistance médicale. Elles englobent aussi bien la relation du médecin et de son patient que la relation entre confrères. 300 325

Ainsi, la télémédecine est un nouvel outil adapté au monde moderne, qui ne cesse d'évoluer et pour laquelle la législation doit s'adapter. 350

353 mots

1. La télémédecine est un enjeu pour le monde moderne car elle concerne le domaine de la santé qui implique l'ensemble de la société. Grâce aux nouvelles technologies de communication, elle permet à chacun à distance d'avoir un suivi médical, voire de pratiquer avec des confrères des interventions délicates.

Cependant, c'est une pratique qu'il faut encadrer car elle doit être effectuée uniquement par des professionnels. Internet est un territoire où les faux sites médicaux et où de faux médecins veulent vendre des prestations ou des médicaments qui peuvent s'avérer dangereux. Il faut donc protéger le citoyen tout en exploitant les nombreuses

possibilités offertes par ces nouvelles technologies.

Il faudrait aussi former les praticiens à ces nouvelles formes de communication.

Un enjeu économique existe aussi par la création de nouvelles entreprises liées à ces outils comme la télésurveillance et la fabrication des objets connectés et des logiciels.

La télé-médecine n'est sans doute qu'au début de son exploitation et tendra à s'amplifier dans les prochaines années.

2. - Tautologie : évidence - La télé-médecine étant pratiquée par un médecin relève par conséquent d'un service médical, comme par exemple une consultation avec un diagnostic.

- Implique : qui oblige - Le médecin se doit d'être présent physiquement avec son patient.

- Edicter : recommander - le loi - édicte des recommandations pour les personnes travaillant en milieu isolé pour bénéficier de consultations médicales à distance.

- Prestations : services - les sociétés de télésanté

Concours : Assistant de Direction
Épreuve : Langue française

Copie n° : 2 / 2

027

fournissent des services qui ne sont pas des actes médicaux.

3. La télémedecine n'étant plus exercée en face à face peut ne plus être considérée comme un service public. D'autant, plus, qu'elle fait partie d'un ensemble de services plus vaste qui est la télésanté. Celle-ci englobe des sociétés qui fournissent de l'information via des sites internet, et relève donc du domaine des sociétés privées.



100131

NOTE : 17,5 /20

Concours : Assistant de direction et de gestion

Épreuve : Épreuve pratique de secrétariat

Copie n° : 1 / 1

Nombre de Feuilles A4 : 9

LA RÉPARTITION DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT ENGENDRENT UNE SÉGRÉGATION PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIVE

1. L'offre éducative d'excellence s'est développée de manière anarchique et peut être socialement orientée

L'étude du développement de l'offre d'options facultatives dans le second degré pourrait permettre de nuancer le constat critique dressé par les rapporteurs sur l'état de la mixité sociale à l'école. Il y a là en effet un levier d'action en faveur d'un rééquilibrage, levier qui est déjà utilisé et pourrait l'être davantage au profit des élèves les plus défavorisés. Pourtant, sur ce sujet encore et comme l'a bien montré la Cour des comptes dans son rapport de mai 2010, le premier temps de l'analyse doit être celui d'une critique lucide, d'un double point de vue : le coût d'ensemble pour le système éducatif d'une trop grande palette d'options, d'une part, et les biais sociaux qui caractérise la répartition des options entre établissements et au sein de ceux-ci.

« Non seulement les options constituent, pour les mieux informés, un outil pour s'écarter des établissements moins réputés, mais la lourdeur des horaires ampute les moyens d'aide pédagogique dont pourraient disposer les élèves en difficulté. Le rapport précité des inspections générales du ministère concluait que "l'histoire des lycées, au cours de ces dernières décennies, est celle de la juxtaposition et de l'addition des séries et de leurs enseignements sans allègement de l'ensemble. Chaque discipline a ses représentants qui en défendent l'horaire, le coefficient au bac faisant obstacle à toute organisation pluridisciplinaire et à toute innovation". »¹.

a. Un éparpillement des options coûteux pour le système éducatif

À l'opposé des indicateurs budgétaires mentionnés plus haut (cf. II.B.1.b) destinés à mesurer l'effort d'amélioration de l'encadrement des élèves dans les établissements difficiles, les mêmes documents budgétaires contiennent un indicateur qui encourage la limitation du nombre d'heures d'enseignement dispensées devant des groupes de 10 élèves ou moins. Il ne faut pas y voir une contradiction : concentrer les moyens dans les établissements relevant de l'éducation prioritaire n'a rien d'incompatible – au contraire – avec l'optimisation des moyens dans l'ensemble des établissements du second degré. Cette préoccupation fait notamment écho aux constatations de la Cour des comptes. Égal à 7,2% des heures

¹ Rapport de la Cour des comptes, *L'éducation nationale face à l'objectif de la réussite de tous les élèves*, mai 2010.

dispensées dans l'ensemble de l'enseignement secondaire en 2014 (cf. infra), cet indicateur est censé poursuivre sa tendance à la baisse, la cible étant pour l'heure fixée à 68% en 2017.

b. Un biais social difficile à mesurer

Un rapport du conseil économique, social et environnemental de 2011² résume bien l'impression première qui s'impose lorsque l'on évoque le biais sélection des élèves que peut représenter le recours à une offre éducative particulière – autrement dit, aux options facultatives –, en particulier au collège :

« Très souvent [...], les souhaits des parents ainsi que des équipes éducatives s'accordent tacitement, au sein d'un même établissement, pour renouer avec le tri des élèves en fonction de leur niveau et de comportement scolaire. Une politique d'option initiée par le ministère (qui renonce d'ailleurs ainsi à assurer l'égalité de l'offre d'enseignement) autorise, en fait, les établissements à ouvrir des classes de niveaux. Cette pratique qui constitue à l'évidence une remise en cause du principe du collège unique présente toutefois l'avantage de ne pas avoir d'effet spécial négatif. Les chefs d'établissements et les enseignants peuvent y voir une planche de salut en espérant que l'ouverture de classes à option empêchera le départ des élèves scolairement les plus performants. À l'inverse, elle présente l'inconvénient de mettre à mal les relations entre élèves d'un même établissement, certains éprouvant un sentiment de relégation. »

Les rapporteurs ont d'ailleurs souvent entendu tout ou partie du même discours au fil des auditions qu'ils ont menées, de la part de parties prenantes très diverses. Ils ont constaté une analyse semblable, nourrie de nombreux exemples d'établissements précisément désignés, en particulier à l'occasion de l'analyse de la mise en œuvre de l'affectation des élèves entre les classes des collèges des agglomérations étudiées.

Justement, en raisonnant selon des catégories plus fines, la recherche corrobore cette analyse. C'est en particulier le cas du sociologue François Baluteau dans un article de 2013 sur la composition des collèges à travers le prisme de ce qu'il dénomme « *curriculum optionnel* » dont les conclusions se fondent sur une étude quantitative et qualitative d'un échantillon représentatif de 500 collèges des secteurs publics et privés sous contrat, implantés dans six départements d'académies différentes³. Le tableau suivant est extrait de cet article, ou l'expression « dispositifs à thème » a vocation à recouvrir à la fois les classes ou sections particulières, ainsi que les options facultatives en général.

² Xavier Nau, *Les inégalités à l'école*, Rapport du conseil économique, social et environnemental, septembre 2001, p. 54.

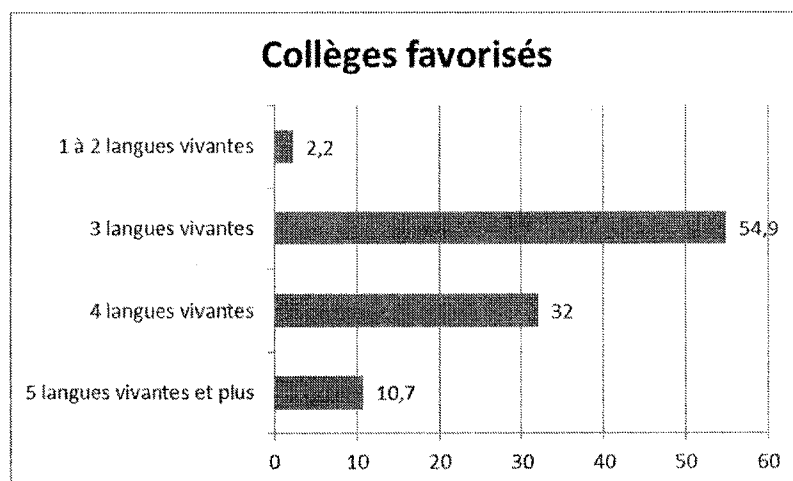
³ Côtes-d'Armor, Hérault, Haut-Rhin, Île-de-France, Pyrénées-Atlantiques, Pas-de-Calais.

Collèges	Thèmes				
	Art et culture	Sports	Sciences	Total	Ensemble
Collèges favorisés	40,5	55,1	2,4	100	24,2%
Collèges moyens	16,2	77,9	5,9	100	25,9%
Collèges défavorisés	6,3%	91,6	2,1	100	44,3%

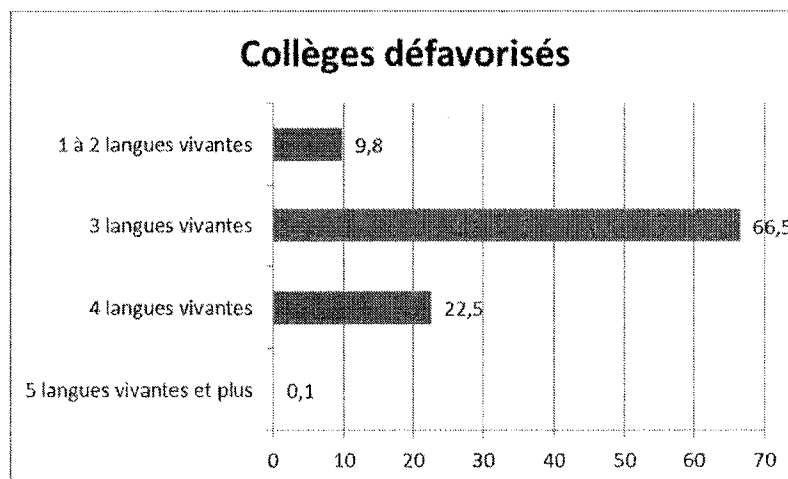
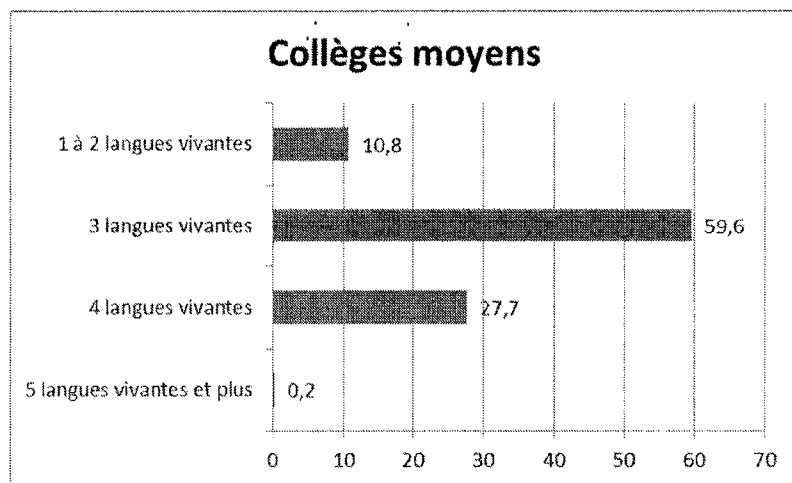
Lecture : 44,3% des collèges défavorisés présentent un dispositif thématique et 91,6% de ces dispositifs sont sportifs.⁴

On constate donc que sur l'échantillon étudié, les collèges accueillant une majorité d'élèves dont la catégorie socioprofessionnelle (CPS) de référence est défavorisée sont presque deux fois plus nombreux (44,3% contre 24,2%) que les collèges dits favorisés, à posséder un « dispositif à thème ». Mais on constate de manière tout aussi nette l'existence d'une forme de hiérarchie sociale entre ces dispositifs selon leur contenu : c'est quasi-exclusivement en raison de l'implantation de sections sportives (91,6% des dispositifs) que les collèges défavorisés sont aussi nombreux à se distinguer ; par contraste, les dispositifs artistiques et culturels – dont les classes à horaires aménagés comme la musique, le théâtre ou la danse, ainsi que les classes à projets artistiques et culturels – sont plus concentrés dans les collèges favorisés, même si ces derniers n'en ont pas le monopole.

« En résumé, l'excellence n'est pas de même nature entre les types de collèges » écrit François Baluteau. C'est de manière aussi fine qu'il convient d'analyser la répartition par type de collèges des langues vivantes – qui, dans l'étude de François Baluteau, comprennent également les langues régionales.



⁴ François Baluteau, «Curriculum optionnel et composition sociale. Le cas des collèges », Socio-logos, Revue de l'association française de sociologie, 8/2013, février 2013, § 14.



Lecture : 54,9% des collèges favorisés proposent trois langues vivantes.⁵

Il est visible sur ces graphiques que la différenciation « par le haut » des collèges favorisés ne se manifeste qu'au-delà de trois langues vivantes proposées – et encore, les collèges « moyens » ou « défavorisés » étant environ 1 sur 4 à proposer quatre langues vivantes, contre un ratio de 1 sur 3 pour les collèges favorisés. M. Baluteau a la clairvoyance de préciser l'analyse en des langues concernées, pour faire apparaître une différenciation sociale entre russe et chinois d'une part – apanage des collèges favorisés –, arabe et portugais d'autre part – beaucoup plus enseignés dans les collèges « moyens » ou « défavorisés ».

Dans cette différenciation se mêlent des enjeux de reconnaissance sociale de populations issues de l'immigration, de distinction sociale chez les populations favorisées en quête d'excellence, voire une dimension « marchande » ou du moins concurrentiel de la part des chefs d'établissements, etc...

⁵ François Baluteau, «Curriculum optionnel et composition sociale. Le cas des collèges », Socio-logos, Revue de l'association française de sociologie, 8/2013, février 2013.

Partie 2 :

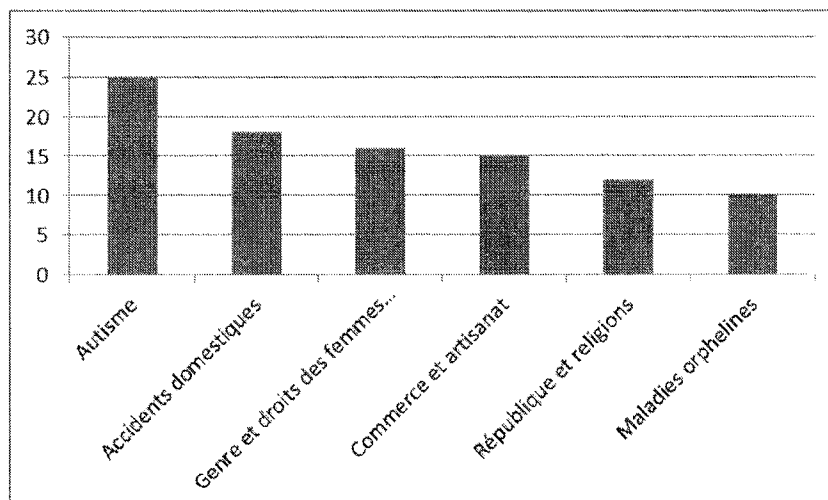
Paris, le mardi 13 septembre 2016

Note à l'attention de M. le Secrétaire général de l'Assemblée et de la Présidence

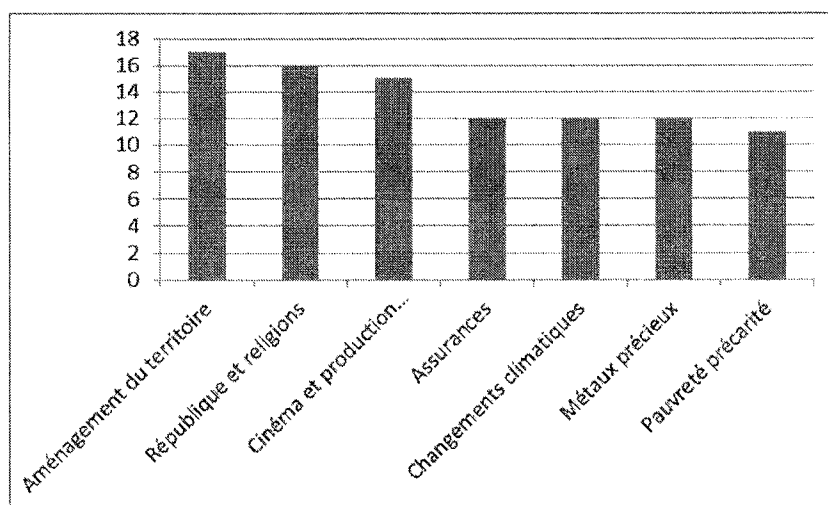
Objet : Bilan de l'activité des groupes d'études pour les années 2013, 2014 et 2015.

L'activité d'un groupe d'étude est très variable selon les années. Regardons les groupes d'études qui se sont réunis au moins 10 fois en 2013, puis 2014, et enfin en 2015 :

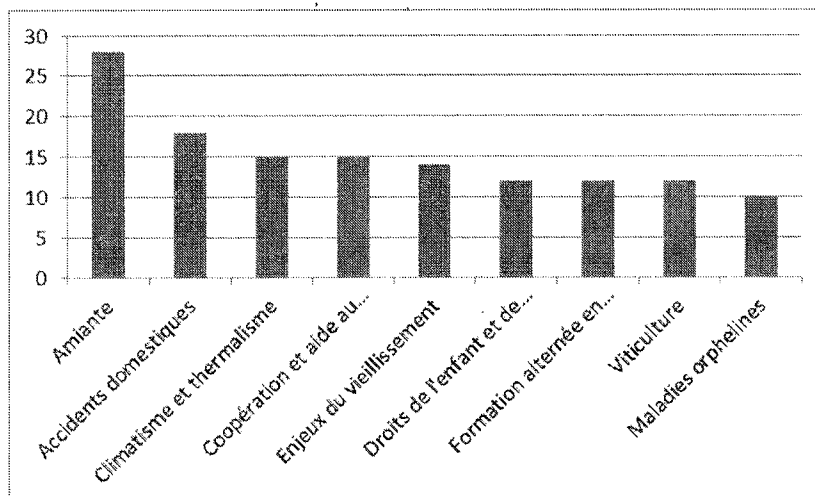
Nombre de réunions des groupes d'études s'étant réunis au moins 10 fois en 2013



Nombre de réunions des groupes d'études s'étant réunis au moins 10 fois en 2014



Nombre de réunions des groupes d'études s'étant réunis au moins 10 fois en 2015

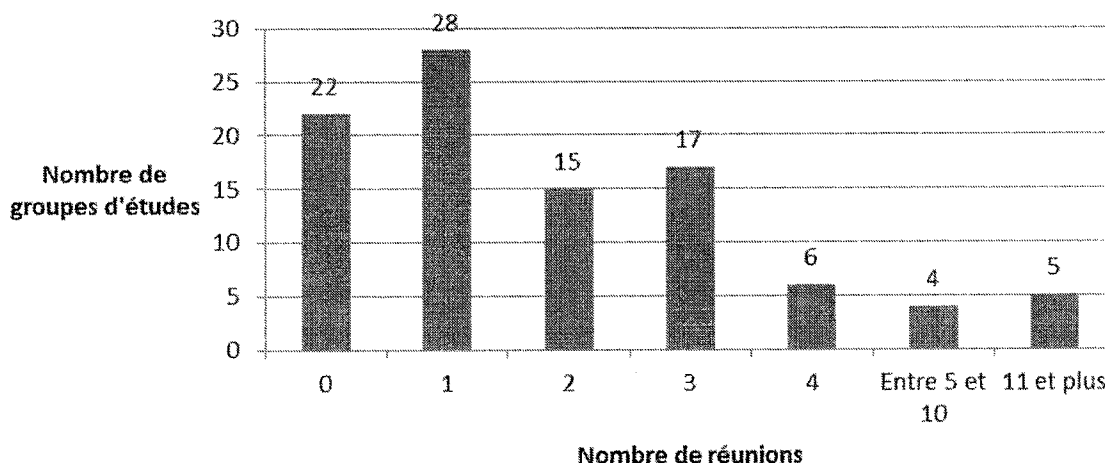


100131

On remarque ainsi que les groupes d'études les plus actifs chaque année, diffèrent de ceux des années précédentes. Ces graphiques semblent donc montrer une grande diversité des travaux des groupes d'études.

Toutefois, si l'on regarde l'ensemble des 97 groupes d'études existants, on remarque que de très nombreux groupes d'études ne se réunissent pas ou peu au cours d'une année :

Répartition des groupes d'études en fonction du nombre de réunions réalisées en 2013

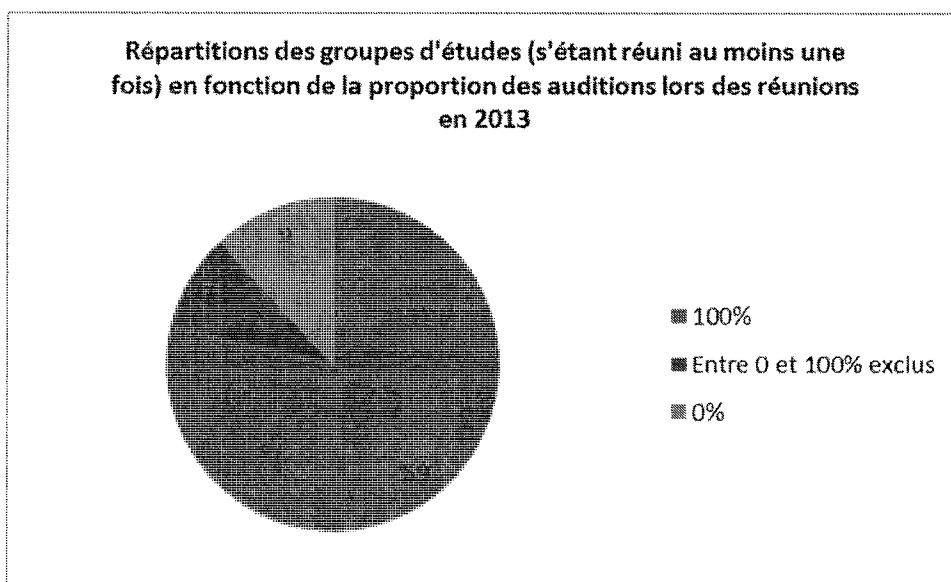


Lecture : 22 groupes d'études ne se sont pas du tout réunis en 2013, 28 se sont réunis une fois...

L'activité de la plupart des groupes d'études est très faible voire nulle : ainsi, 22 groupes d'études sur les 97 existants (soit 22,7%) ne se sont jamais réunis, et seulement 9 (soit

9,3%) se sont réunis à plus de 5 reprises au cours de l'année 2013. Les groupes d'études semblent donc majoritairement sous-utilisés.

S'ils se réunissent peu, les groupes d'études privilégient néanmoins très largement le travail d'audition :



Lecture : Pour 59 groupes d'études en 2013, l'intégralité des réunions était consacrée à une audition. Pour 7 groupes d'études, aucune audition n'a été réalisée.

En 2013, 59 des 75 groupes d'études s'étant réuni au moins une fois au cours de l'année n'ont réalisé que des auditions lors de leurs réunions, soit 78,7%. Les groupes d'études permettent donc majoritairement d'échanger avec des personnalités extérieures, et non sont donc pas uniquement des discussions et échanges entre députés uniquement, ce qui permet donc d'avoir des groupes d'études plus efficaces.

Paris, le mardi 13 septembre 2016

M. Louis Vincent
Vice-président de l'Assemblée nationale
Président de la Délégation du Bureau chargée des groupes d'études

M. ou Mme le ou la député(e) X

Objet : Procédure de création d'un groupe d'études

Monsieur ou Madame le ou la député(e),

Vous venez d'être élu(e) pour la première fois à l'Assemblée nationale et je vous adresse mes plus chaleureuses félicitations.

Je me permets de vous contacter en ma qualité de président de la Délégation du Bureau chargée des groupes d'études pour vous expliquer brièvement leur intérêt et leur procédure de création.

Depuis la réforme constitutionnelle du 23 juillet 2008, la Constitution dispose que l'une des missions du Parlement est notamment d'évaluer les politiques publiques. Pour y parvenir, un comité d'évaluation et de contrôle (CEC) a par exemple été créé, mais d'autres moyens sont à votre disposition pour obtenir des informations.

Les services de l'Assemblée nationale peuvent vous assister concernant toute demande de documentations afin d'enrichir vos travaux d'information. En plus des différentes prérogatives dont disposent les parlementaires comme les questions écrites ou orales par exemple, vous pouvez également bénéficier du travail de groupes d'études.

Ces groupes d'études assurent une veille juridique et technique sur des questions très spécialisées. Ces groupes bénéficient de facilités de fonctionnement (assistance de fonctionnaires parlementaires, de salles de réunions...) mais néanmoins d'aucun crédit de fonctionnement.

La création d'un groupe d'études est cependant soumise à une procédure d'agrément de la part du Bureau afin d'assurer que l'article 23 du Règlement de notre Assemblée soit respecté : sont en effet interdits les groupes de défense d'intérêts particuliers, locaux ou professionnels en application de l'article 25 de notre Constitution qui dispose que le mandat impératif est interdit.

La demande de création est présentée par un député, puis instruite par une délégation spécialisée du Bureau de l'Assemblée nationale que je préside. Nous rendons nos conclusions après avoir consulté la commission permanente compétente pour savoir si

l'objet du groupe est compatible avec l'exercice de ses compétences règlementaires et la conduite de ses travaux. Un rapport est ensuite publié par la délégation puis le Bureau refuse ou accepte la demande d'agrément. Ce dernier désigne également le groupe politique auquel est attribué la présidence du groupe, puis le groupe désigné détermine le député qui sera Président.

Il existe actuellement 105 groupes d'études à l'Assemblée nationale depuis le début de la XIVème législature, je vous invite donc à prendre connaissance de l'intutilé de ceux-ci si vous avez l'intention de demander la création d'un groupe d'étude qui n'existe pas actuellement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur ou Madame le ou la député(e), mes plus sincères salutations.

M. le vice-président Louis Vincent



NOTE : 20.../20

Concours : ADG 2016

Épreuve : GESTION ADMINISTRATIVE

5 0 0 0 4 4

Nombre de pages remises : 7

**Cette liasse doit être remise par le candidat au
surveillant à la fin de l'épreuve.**

(Ne pas désagrafer)

GARD ENTREPOSAGE

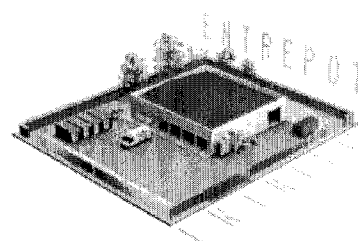
1 route de la Plage

30240 PORT CAMARGUE

☎ 04 66 15 25 96 - 📠 04 66 15 25 97

Mail : contact@gardentreposage.fr

Site : www.gardentreposage.fr



RAPPORT D'ÉTAPE N°1.

IDENTIFICATION DU PROJET

Intitulé : RENOVATION NOUVEL ENTREPOT

Date de début : 22 août 2016 Date de fin : 22 septembre 2016

Chef de projet : Madame MARIE VOISIN

PÉRIODE COUVERTE PAR CE RAPPORT

Date de début : 22 août 2016 Date de fin : 09 septembre 2016 inclus

DÉCLARATION DE L'AUTEUR DU RAPPORT

Je déclare que les informations de ce rapport reflètent fidèlement les actions, les résultats et l'état d'avancement du projet dans la période couverte par ce rapport.

Date : 15 septembre 2016

Nom, prénom et fonction
de la signataire du rapport

Marie VOISIN
Chef de projet

Aucun nom, prénom ou signe distinctif ne doit apparaître sur les documents rendus par le candidat. Tous les travaux seront signés au nom de Marie Voisin.

I. RAPPEL SYNTHÉTIQUE DU PROJET (causes, objectifs)

Afin de pouvoir répondre à la demande en constante évolution, il a été décidé de moderniser et de mettre aux normes les locaux actuels de stockage (700 m²) et d'y adjoindre 2000 m² de locaux supplémentaires.

II. ÉTAT DES RÉALISATIONS AU COURS DE LA PÉRIODE ÉTUDIÉE

Tâches à terminer au cours de la période étudiée	Entièrement réalisée	Partiellement réalisée	Non commencée
Commander tuiles et nouvelle charpente	☒	☐	☐
Déposer les tuiles	☒	☐	☐
Réceptionner tuiles et charpente	☒	☐	☐
Réparer la charpente	☒	☐	☐
Reposer les tuiles	☒	☐	☐
Commander machines et matériels	☒	☐	☐
	☐	☐	☐
Désherber les voies d'accès	☒	☐	☐
Reboucher les nids de grêle	☒	☐	☐
Défricher le terrain	☒	☐	☐
Commander plantes, arbustes et gazon	☒	☐	☐
Travailler le terrain	☒	☐	☐
	☐	☐	☐
	☐	☐	☐
	☐	☐	☐
	☐	☐	☐
	☐	☐	☐
	☐	☐	☐
	☐	☐	☐

Aucun nom, prénom ou signe distinctif ne doit apparaître sur les documents rendus par le candidat. Tous les travaux seront signés au nom de Marie Voisin.

III. MISE EN ŒUVRE SUIVANTE DES OPÉRATIONS

Étapes à terminer ou à réaliser pour mener à bien le projet jusqu'à son terme

Tâches	Date de début	Date de fin
Créer les ouvertures (portes et fenêtres)	9/09/2016	14/09/2016
Mettre au norme l'installation électrique	15/09/2016	16/09/2016
Réparer les murs et sols	19/09/2016	20/09/2016
Réceptionner et vérifier machines et matériel	15/09/2016	16/09/2016
Installer machines et matériels	21/09/2016	22/09/2016
Réceptionner plantes, arbustes et gazon	12/09/2016	12/09/2016
Planter arbustes et plantes	13/09/2016	15/09/2016
Semer le gazon	19/09/2016	20/09/2016

IV. RÉSULTATS ATTEINTS PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS FIXÉS DANS CETTE PHASE DE RÉALISATION DU PROJET

Toutes les tâches devant être réalisées au cours de cette période l'ont été sans retard, ni incident.
100% des objectifs atteints.

V. RÉCAPITULATIF DES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Autofinancement à hauteur de 65%
Emprunt auprès de la Société Générale pour le complément (35%).

Documents joints :

Diagramme de Gantt.

Annexe 2 : Mail à envoyer à Mme Voisin

Nouveau message	
À :	marie.voisin@gardenthespage.fr
Cc :	paul.legende@gardenthespage.fr
Objet :	Projet "Rénovation nouvel entrepôt" - rapport d'étape du 15/09/2016
Pièce jointe :	rapport étape .pdf
Bonjour, Comme suite à votre demande, vous allez bien trouver ci-joint le rapport d'étape du 15/09/2016 du Projet "Rénovation nouvel entrepôt". Vous en souhaitant bonne réception. Cordialement. La gestionnaire administrative	

Annexe 3 : Budget

Budget Prévisionnel du Projet "Rénovation nouvel entrepôt"			
Dépenses		Recettes	
Phase 1: Rénovation du bâtiment		Autofinancement767 325 Emprunt413 175	
achat d'une chappente	120 000		
achat de fenetre et portes	4 500		
achat de l'entrepôt	930 000		
achat de toils	35 000		
électricien	1 200		
main d'oeuvre (pose des armoires)	2 500		
main d'oeuvre entreprises de bâtiments (toits)	12 000		
peintre	1 100		
Sous-total 1	1106300		
Phase 2: Aménagement de l'entrepôt			
machines et matériel	35 000		
main d'oeuvre installation	5 800		
machines et matériel			
Sous-total 2	40 800		
Phase 3: Aménagement des voies d'accès			
paysagiste: aménagement voie d'accès	5 000		
Sous-total 3	5 000		
Phase 4: Aménagement des extérieurs			
paysagiste: aménagement des extérieurs	3 700		
achat plantes, arbustes et gazon	3 200		
Sous-total 4	6 900		
Dépenses diverses			
dépenses imprévues (2%)	18 600		
dépenses inauguration	2 900		
Sous-total 5	21 500		
Total dépenses	1180 500	Total recettes	1180 500

Aucun nom, prénom ou signe distinctif ne doit apparaître sur les documents rendus par le candidat. Tous les travaux seront signés au nom de Marie Voisin.

Annexe 4 : Imprimé de signalement d'un dysfonctionnement

Nom du projet :Rénovation nouvel entrepôt.....	
Dysfonctionnement en date du :15 septembre 2016.....	
Phase concernée	Phase 2: Aménagement de l'entrepôt
Tâche concernée	Réceptionner et vérifier machines et matériel
Fournisseur concerné	Société Rayonnage France
Description du dysfonctionnement	Retard de livraison ; J+4
Solution proposée	livraison lundi 19/09/2016 matin
Répercussion sur l'avancement du projet ?	☐ Oui ☒ Non Justifier : L'installation des machines et du matériel est prévue le 21/09/2016. Il n'y aura donc pas de retard dans la programmation initiale.

Concours : AD. DIRECTION & GESTION 2016

Épreuve : GESTION COMPTABLE & FINANCIÈRE

Copie n° : 1 / 2

Mission 1

① Avant le traitement de la facture, il faut vérifier les points suivants :

- la nom, l'adresse complète, le numéro de SIRET et le numéro de TVA intracommunautaire du fournisseur doivent figurer.
- la nom, l'adresse complète du client, soit ici la Confiserie d'Anton doivent apparaître
- la facture doit être numérotée et datée
- le montant HT, la TVA et le montant TTC de la facture doivent être indiqués ^(tous et montants) et correctement calculés (pour la TVA et le TTC)
- la condition de règlement de la facture et l'éventuel acompte doivent être indiqués.

Si tous ces éléments ont été indiqués, il est possible de traiter la facture du fournisseur.

- les montants facturés correspondent à la commande indiquée

② Enregistrement - des pièces comptables. déb. crédit

15/11/15	601 FRAI. Achat March.	323,-	
	601 BELL. Achat March.	688,75	
	601 Guim. Achat March.	484,50	
	624100. Frais de port	15,-	
	445660. TVA Bénéf. services	83,12	
	401 FRAI. Fournisseur		1 594,37
	[Fact Fournisseur FRIOLA F641] -		
20/11/15	409100. Acpht payé par commande	258,30	
	512000. Banque		258,30
	[Acompte Fournisseur Aubert]		

③ Lettre d'accompagnement

M. le Fournisseur

Adresse

Date

Objet = Retour marchandises f. 711

Monsieur,

Suite à la réception d'une livraison défectueuse d'emballages, nous

vous ~~les~~ ^{les} ~~retournons~~ ^{la marchandise}. Nous vous prions de bien vouloir nous envoyer

une facture d'avis correspondant aux emballages défectueux retournés.

Comme convenu avec M. Chapou, vous nous livrerez des chocolats ~~des~~ ^{des nouveaux} emballages
dans un délai maximum de huit jours avec la facture correspondante.

M. Chapou

Mission 2

① Etat de rapprochement en annexe

② Extraits de régularisation au journal de banque :

		débit	crédit
02/11	512000 - Banque	391,34	
	411 CESA - Client Soudi		391,34
03/11	401 REG - Chèque fournisseur REGIM	336,50	
	512000 - Banque		336,50
06/11	512000 - Banque	854,31	
	411 CEAPA - Client Alari		854,31
14/11	512000 - Banque	352,00	
	761100 - Revenus de titres		352,00

③ Il y a souvent un décalage dans le temps entre ^{la date d'un} ~~le~~ paiement émis à un fournisseur ou ^{un paiement} reçu d'un client et la date où celui-ci apparaît sur le relevé de compte de l'entreprise à la banque et sur l'extrait du compte 512 de l'entreprise.
 Dans notre exemple, le chèque fournisseur de 483,77 € a bien été enregistré dans le compte 512 de l'entreprise à la date du 13/11 mais celui-ci n'a pas encore été encaissé par le fournisseur ~~et~~ au 15/11 et n'apparaît donc pas encore sur le relevé de compte de l'entreprise à la banque. (fin de copie 2)

L'état de rapprochement permet donc de pointer les différentes opérations bancaires n'ayant pas été comptabilisées dans le compte 512 de l'entreprise et d'obtenir un solde exact et à jour. L'ensemble des écritures apparaissant sur le relevé de compte de l'entreprise à la banque mais pas sur l'extrait du compte 512 et réciproquement apparaissent sur l'état de rapprochement.

Mission 3

① L'Entreprise a choisi d'amortir la camionnette en fonction du kilométrage parcouru puisque l'entreprise en a fait l'acquisition au 01/12/15 et que l'activité de l'entreprise connaît des pics en fonction de périodes festives. Le choix d'un amortissement linéaire n'aurait pas retranscrit l'activité saisonnière et plus particulièrement celle du mois de décembre 2015.

Il a été donc fait le choix d'un amortissement au kilométrage parcouru pour mieux "coller" avec cette activité saisonnière -

Concours : ASS. DIRECTION - GESTION 2016

Épreuve : GESTION COMPTABLE FINANCIÈRE

Copie n° : 2 / 2

② Enregistrement de l'acquisition en Journal d'Achat

01/12/15 . 218200 - Autos immos incorp.
Det. transport

24 500

445620 - TVA sur Immobilisations

4 900

512000 - Banque chèques 65432

10 000

404 Autolpro - Auto pro - Véhicule
transport

19 400

③ Tableau d'Amortissement de la camionnette - Annexe B

④ Opérations d'inventaire au 31/12/15

31/12/15 . 681120 - Det. Amort corporelle Camionnette

345

281882 - Amort Corporelle Camionnette

345

⑤ Suite de l'opération 2 - ③

A l'inverse, un règlement client par virement apparaît sur le relevé de compte de l'entreprise à la banque mais pas sur l'extrait de compte 512 de l'entreprise -

ANNEXE A - ÉTAT DE RAPPROCHEMENT

Compte 512 tenu par l'entreprise			Compte de l'entreprise tenu par la banque		
Opérations	Débit	Crédit	Opérations	Débit	Crédit
Solde au 15/11		122,76	Solde au 15/11		1958,66
Virement client SOGELI	391,34		Chèque fournisseur AXA	483,77	
Chèque fournisseur REGLISE		336,50			
Virement client APARIS	854,31				
Revenus litig	352,-				

ANNEXE B - TABLEAU D'AMORTISSEMENT DE LA CAMIONNETTE

Valeur brute : 24 500			Valeur résiduelle : 0		
Base amortissable : 24 500			Durée d'utilisation : 3 ans		
Date de mise en service : 01/12/15			Mode d'amortissement : Kilométrage		
Années	Kilométrages	Base	Annuités d'amortissement	Amortissements cumulés	Valeurs nettes comptables
2015	2 000	24 500	345	345	24 155
2016	50 000	24 500	8 627	8 972	15 528
2017	60 000	24 500	10 352	19 324	5 176
2018	30 000	24 500	5 176	24 500	0



NOTE : 16 /20

Épreuve : Bureautique

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There is a solid vertical line on the left side, creating a margin. The paper appears to be from a notebook or a standard ruled document.

Microsoft Excel - Démographie des entreprises de transport de 2003 à 2014

Barres : Couleurs, Polices, Effets, Marges, Orientation, Taille, Zone d'impression, Sauts de ligne, Arrière-plan, Imprimer les titres, Largeur : Automatique, Hauteur : Automatique, Échelle : 100 %, Mise à l'échelle, Options de la feuille de calcul, Quadrillage, En-têtes, Afficher, Afficher, Avancer, Reculer, Vider, Aligner, Groupes, Rétablir, Sélection, Organiser

Thèmes Mise en page

B3 Somme de Nombre d'entreprises

1	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	Démographie des entreprises de transport de 2003 à 2014									
2										
3	Activités des entreprises	Somme de Nombre d'entreprises								
4	2003	86259								
5	Activités de poste et de courrier	1478								
6	Aérien (fret) et spatial	17								
7	Aérien (voyageurs)	370								
8	Autre transport de voyageurs	888								
9	Entreposage et manutention	2623								
10	Ferroviaire (fret)	15								
11	Ferroviaire (voyageurs)	7								
12	Fluvial (fret)	1025								
13	Maritime (fret)	60								
14	Organisation du transport de fret	3289								
15	Par conduites	29								
16	Routier (car)	4740								
17	Routier de fret et services de déménagement	41872								
18	Services auxiliaires	1363								
19	Taxis	28514								
20	TCU	539								
21	2004	86601								
22	Activités de poste et de courrier	1569								
23	Aérien (fret) et spatial	17								
24	Aérien (voyageurs)	385								
25	Autre transport de voyageurs	888								
26	Entreposage et manutention	2116								
27	Ferroviaire (fret)	15								
28	Ferroviaire (voyageurs)	6								
29	Fluvial (fret)	1030								
30	Maritime (fret)	83								
31	Organisation du transport de fret	3321								
32	Par conduites	24								

Feuille (2) Feuille 2

14:40 24/09/2016

Liste de champs de tableau croisé dynamique

Faites glisser les champs dans les zones voulues ci-dessous :

✓ Filtre du rapport

Étiquettes de lignes

Année

Activité

Étiquettes de colonnes

Σ Valeurs

Somme de Nombre d'entreprises

Différer la mise à jour de la dispos...

Réalisation d'un tableau croisé dynamique

Activités des entreprises	Somme de Nombre d'entreprises
2003	86259
Activités de poste et de courrier	1478
Aérien (fret) et spatial	17
Aérien (voyageurs)	370
Autre transport de voyageurs	888
Entreposage et manutention	2023
Ferroviaire (fret)	15
Ferroviaire (voyageurs)	7
Fluvial (fret)	1035
Maritime (fret)	80
Organisation du transport de fret	3289
Par conduites	29
Routier (car)	4740
Routier de fret et services de déménagement	41872
Services auxiliaires	1363
Taxis	28514
TCU	539
2004	86051
Activités de poste et de courrier	1569
Aérien (fret) et spatial	17
Aérien (voyageurs)	385
Autre transport de voyageurs	888
Entreposage et manutention	2116
Ferroviaire (fret)	15
Ferroviaire (voyageurs)	6
Fluvial (fret)	1030
Maritime (fret)	83
Organisation du transport de fret	3321
Par conduites	24
Routier (car)	4812
Routier de fret et services de déménagement	40883
Services auxiliaires	1353
Taxis	29000
TCU	549
2005	84864
Activités de poste et de courrier	1631
Aérien (fret) et spatial	20
Aérien (voyageurs)	377
Autre transport de voyageurs	855
Entreposage et manutention	2116
Ferroviaire (fret)	17
Ferroviaire (voyageurs)	7
Fluvial (fret)	998
Maritime (fret)	80
Organisation du transport de fret	3275
Par conduites	24
Routier (car)	4790
Routier de fret et services de déménagement	39705
Services auxiliaires	1304
Taxis	29170
TCU	495

Activités des entreprises	Somme de Nombre d'entreprises
2006	83303
Activité de poste et de courrier	1631
Aérien (fret) et spatial	17
Aérien (voyageurs)	349
Autre transport de voyageurs	854
Entreposage et manutention	2127
Ferroviaire (fret)	18
Ferroviaire (voyageurs)	6
Fluvial (fret)	973
Maritime (fret)	80
Organisation du transport de fret	3337
Par conduites	25
Routier (car)	4643
Routier de fret et services de déménagement	38410
Services auxiliaires	1230
Taxis	29150
TCU	453
2007	84938
Activités de poste et de courrier	1714
Aérien (fret) et spatial	17
Aérien (voyageurs)	524
Autre transport de voyageurs	936
Entreposage et manutention	2313
Ferroviaire (fret)	22
Ferroviaire (voyageurs)	7
Fluvial (fret)	977
Maritime (fret)	85
Organisation du transport de fret	3522
Par conduites	26
Routier (car)	4689
Routier de fret et services de déménagement	38764
Services auxiliaires	1298
Taxis	29557
TCU	487
2008	86467
Activités de poste et de courrier	1664
Aérien (fret) et spatial	20
Aérien (voyageurs)	521
Autre transport de voyageurs	926
Entreposage et manutention	2418
Ferroviaire (fret)	22
Ferroviaire (voyageurs)	7
Fluvial (fret)	967
Maritime (fret)	88
Organisation du transport de fret	3537
Par conduites	28
Routier (car)	4760
Routier de fret et services de déménagement	39553
Services auxiliaires	1340
Taxis	30117
TCU	499
2009	88199
Activités de poste et de courrier	1524

Activités des entreprises	Somme de Nombre d'entreprises
Aérien (fret) et spatial	32
Aérien (voyageurs)	538
Autre transport de voyageurs	944
Entreposage et manutention	2506
Ferroviaire (fret)	24
Ferroviaire (voyageurs)	7
Fluvial (fret)	976
Maritime (fret)	110
Organisation du transport de fret	3634
Par conduites	29
Routier (car)	4990
Routier de fret et services de déménagement	40037
Services auxiliaires	1481
Taxis	30875
TCU	492
2010	89810
Activités de poste et de courrier	1666
Aérien (fret) et spatial	34
Aérien (voyageurs)	581
Autre transport de voyageurs	999
Entreposage et manutention	2625
Ferroviaire (fret)	22
Ferroviaire (voyageurs)	14
Fluvial (fret)	937
Maritime (fret)	128
Organisation du transport de fret	3808
Par conduites	46
Routier (car)	5293
Routier de fret et services de déménagement	40068
Services auxiliaires	1713
Taxis	31381
TCU	495
2011	90756
Activités de poste et de courrier	1624
Aérien (fret) et spatial	42
Aérien (voyageurs)	587
Autre transport de voyageurs	1035
Entreposage et manutention	2810
Ferroviaire (fret)	25
Ferroviaire (voyageurs)	11
Fluvial (fret)	915
Maritime (fret)	142
Organisation du transport de fret	3873
Par conduites	42
Routier (car)	5481
Routier de fret et services de déménagement	40136
Services auxiliaires	1836
Taxis	31682
TCU	515
2012	92905
Activités de poste et de courrier	1654
Aérien (fret) et spatial	42
Aérien (voyageurs)	606

Activités des entreprises	Somme de Nombre d'entreprises
Autre transport de voyageurs	1081
Entreposage et manutention	2928
Ferroviaire (fret)	26
Ferroviaire (voyageurs)	13
Fluvial (fret)	916
Maritime (fret)	148
Organisation du transport de fret	3991
Par conduites	46
Routier (car)	5739
Routier de fret et services de déménagement	40431
Services auxiliaires	2018
Taxis	32743
TCU	523
2013	94890
Activités de poste et de courrier	1678
Aérien (fret) et spatial	47
Aérien (voyageurs)	668
Autre transport de voyageurs	1153
Entreposage et manutention	3005
Ferroviaire (fret)	34
Ferroviaire (voyageurs)	18
Fluvial (fret)	901
Maritime (fret)	158
Organisation du transport de fret	4077
Par conduites	50
Routier (car)	6072
Routier de fret et services de déménagement	40689
Services auxiliaires	2303
Taxis	33504
TCU	533
2014	98826
Activités de poste et de courrier	1810
Aérien (fret) et spatial	53
Aérien (voyageurs)	716
Autre transport de voyageurs	1191
Entreposage et manutention	3206
Ferroviaire (fret)	34
Ferroviaire (voyageurs)	18
Fluvial (fret)	895
Maritime (fret)	174
Organisation du transport de fret	4288
Par conduites	61
Routier (car)	6810
Routier de fret et services de déménagement	41228
Services auxiliaires	2515
Taxis	35260
TCU	567
Total général	1067268

200041

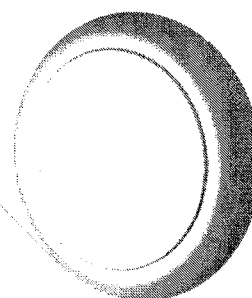
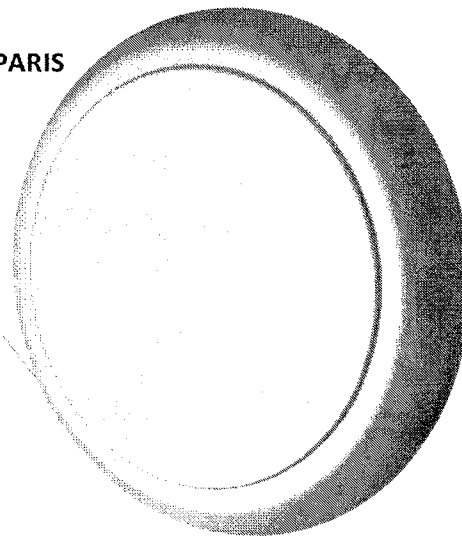
Démographie des entreprises de transport de 2003 à 2014

Activités des entreprises	Nombre d'entreprises
2003	86259
Activités de poste et de courrier	1478
Aérien (fret) et spatial	17
Aérien (voyageurs)	370
Autre transport de voyageurs	888
Entreposage et manutention	2023
Ferroviaire (fret)	15
Ferroviaire (voyageurs)	7
Fluvial (fret)	1035
Maritime (fret)	80
Organisation du transport de fret	3289
Par conduites	29
Routier (car)	4740
Routier de fret et services de déménagement	41872
Services auxiliaires	1363
Taxis	28514
TCU	539
2004	86051
Activités de poste et de courrier	1569
Aérien (fret) et spatial	17
Aérien (voyageurs)	385
Autre transport de voyageurs	888
Entreposage et manutention	2116
Ferroviaire (fret)	15
Ferroviaire (voyageurs)	6
Fluvial (fret)	1030
Maritime (fret)	83
Organisation du transport de fret	3321
Par conduites	24
Routier (car)	4812
Routier de fret et services de déménagement	40883
Services auxiliaires	1353
Taxis	29000
TCU	549
2005	84864
Activités de poste et de courrier	1631
Aérien (fret) et spatial	20
Aérien (voyageurs)	377
Autre transport de voyageurs	855
Entreposage et manutention	2116
Ferroviaire (fret)	17
Ferroviaire (voyageurs)	7
Fluvial (fret)	998
Maritime (fret)	80
Organisation du transport de fret	3275
Par conduites	24
Routier (car)	4790
Routier de fret et services de déménagement	39705
Services auxiliaires	1304
Taxis	29170

Activités des entreprises	Nombre d'entreprises
TCU	495
2006	83303
Activité de poste et de courrier	1631
Aérien (fret) et spatial	17
Aérien (voyageurs)	349
Autre transport de voyageurs	854
Entreposage et manutention	2127
Ferroviaire (fret)	18
Ferroviaire (voyageurs)	6
Fluvial (fret)	973
Maritime (fret)	80
Organisation du transport de fret	3337
Par conduites	25
Routier (car)	4643
Routier de fret et services de déménagement	38410
Services auxiliaires	1230
Taxis	29150
TCU	453
2007	84938
Activités de poste et de courrier	1714
Aérien (fret) et spatial	17
Aérien (voyageurs)	524
Autre transport de voyageurs	936
Entreposage et manutention	2313
Ferroviaire (fret)	22
Ferroviaire (voyageurs)	7
Fluvial (fret)	977
Maritime (fret)	85
Organisation du transport de fret	3522
Par conduites	26
Routier (car)	4689
Routier de fret et services de déménagement	38764
Services auxiliaires	1298
Taxis	29557
TCU	487
2008	86467
Activités de poste et de courrier	1664
Aérien (fret) et spatial	20
Aérien (voyageurs)	521
Autre transport de voyageurs	926
Entreposage et manutention	2418
Ferroviaire (fret)	22
Ferroviaire (voyageurs)	7
Fluvial (fret)	967
Maritime (fret)	88
Organisation du transport de fret	3537
Par conduites	28
Routier (car)	4760
Routier de fret et services de déménagement	39553
Services auxiliaires	1340
Taxis	30117
TCU	499
2009	88199

Activités des entreprises	Nombre d'entreprises
Activités de poste et de courrier	1524
Aérien (fret) et spatial	32
Aérien (voyageurs)	538
Autre transport de voyageurs	944
Entreposage et manutention	2506
Ferroviaire (fret)	24
Ferroviaire (voyageurs)	7
Fluvial (fret)	976
Maritime (fret)	110
Organisation du transport de fret	3634
Par conduites	29
Routier (car)	4990
Routier de fret et services de déménagement	40037
Services auxiliaires	1481
Taxis	30875
TCU	492
2010	89810
Activités de poste et de courrier	1666
Aérien (fret) et spatial	34
Aérien (voyageurs)	581
Autre transport de voyageurs	999
Entreposage et manutention	2625
Ferroviaire (fret)	22
Ferroviaire (voyageurs)	14
Fluvial (fret)	937
Maritime (fret)	128
Organisation du transport de fret	3808
Par conduites	46
Routier (car)	5293
Routier de fret et services de déménagement	40068
Services auxiliaires	1713
Taxis	31381
TCU	495
2011	90756
Activités de poste et de courrier	1624
Aérien (fret) et spatial	42
Aérien (voyageurs)	587
Autre transport de voyageurs	1035
Entreposage et manutention	2810
Ferroviaire (fret)	25
Ferroviaire (voyageurs)	11
Fluvial (fret)	915
Maritime (fret)	142
Organisation du transport de fret	3873
Par conduites	42
Routier (car)	5481
Routier de fret et services de déménagement	40136
Services auxiliaires	1836
Taxis	31682
TCU	515
2012	92905
Activités de poste et de courrier	1654
Aérien (fret) et spatial	42

Activités des entreprises	Nombre d'entreprises
Aérien (voyageurs)	606
Autre transport de voyageurs	1081
Entreposage et manutention	2928
Ferroviaire (fret)	26
Ferroviaire (voyageurs)	13
Fluvial (fret)	916
Maritime (fret)	148
Organisation du transport de fret	3991
Par conduites	46
Routier (car)	5739
Routier de fret et services de déménagement	40431
Services auxiliaires	2018
Taxis	32743
TCU	523
2013	94890
Activités de poste et de courrier	1678
Aérien (fret) et spatial	47
Aérien (voyageurs)	668
Autre transport de voyageurs	1153
Entreposage et manutention	3005
Ferroviaire (fret)	34
Ferroviaire (voyageurs)	18
Fluvial (fret)	901
Maritime (fret)	158
Organisation du transport de fret	4077
Par conduites	50
Routier (car)	6072
Routier de fret et services de déménagement	40689
Services auxiliaires	2303
Taxis	33504
TCU	533
2014	98826
Activités de poste et de courrier	1810
Aérien (fret) et spatial	53
Aérien (voyageurs)	716
Autre transport de voyageurs	1191
Entreposage et manutention	3206
Ferroviaire (fret)	34
Ferroviaire (voyageurs)	18
Fluvial (fret)	895
Maritime (fret)	174
Organisation du transport de fret	4288
Par conduites	61
Routier (car)	6810
Routier de fret et services de déménagement	41228
Services auxiliaires	2515
Taxis	35260
TCU	567
Total général	1067268



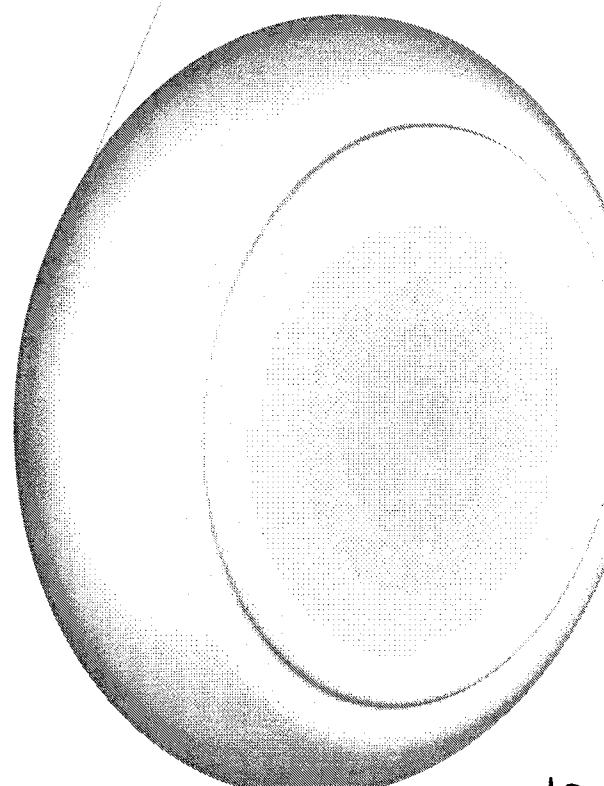
ENTREPRISES FRANCAISES DE TRANSPORT

Démographie et comptes

[Tapez le résumé du document ici. Il s'agit généralement d'une courte synthèse du document. Tapez le résumé du document ici. Il s'agit généralement d'une courte synthèse du document.]

Camille LEGARDIER - Sept 2016

Source : RéférenceS, Juillet 2015,
Les comptes des transports en 2014
Commissariat Général au développement durable
Service de l'observation et des statistiques



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
Évolutions	3
Structures	3
Contenu	3
1-Démographie des entreprises	3
1.1 Le nombre d'entreprises enregistre sa plus forte progression depuis huit ans	4
1.2 Forte hausse des créations « classiques »	5
1.3 Dynamisme encore plus marqué que les années précédentes du micro-entrepreneuriat.....	5
1.4 Net recul des défaillances d'entreprises.....	5
2. Les types d'entreprises	6
2.1. Comptes des entreprises de transport	6
2.2 Entreprises de transport routier de marchandises (TRM)	6
2.3 Entreprises de TRM dans l'UE élargie de 2012	6
2.4 Entreprises de messagerie et du fret express.....	6
2.5 Entreprises de transport collectif urbain	6
2.6 Entreprises ferroviaires	6
2.7 Entreprises de transport fluvial.....	6
2.8 Entreprises de transport maritime.....	6
2.9 Compagnies aériennes françaises	6
3. Les sociétés d'exploitation de transports	6
3.1. Sociétés d'autoroutes concédées.....	6
3.2 Aéroports de Paris (ADP)	6

INTRODUCTION

Évolutions

Début 2014, le nombre d'entreprises dans le secteur des « transports et entreposage » progresse de 4,1 % par rapport à début 2013. En 2014, les créations d'entreprises, hors micro-entreprises, sont très dynamiques (+ 14,2 %), les défaillances d'entreprises diminuent nettement (- 10,0 %). Sur l'ensemble du secteur, 2013 a été marquée par une faible croissance du chiffre d'affaires (+ 1,0 %) et une légère baisse de la valeur ajoutée brute (- 0,2 %). L'excédent brut d'exploitation a augmenté (+ 1,2 %) et l'endettement s'est poursuivi (+ 2,1 %).

Dans les transports routiers de fret et services de déménagement (TRM), le CA et la valeur ajoutée ont peu varié en 2013. En 2014, la valeur ajoutée brute pourrait reculer d'environ 1,1 %, l'EBE de 9,0 % et le taux de marge perdrait 0,7 point.

La production des entreprises de TCU continuerait d'augmenter en 2014.

En 2013, la production du secteur ferroviaire a progressé de 1,0 %.

Dans le transport maritime, la production a baissé (- 2,5 %) suite au recul du fret en lien avec la morosité des échanges internationaux. En 2014, la situation pourrait s'inverser.

La production des compagnies aériennes a peu augmenté en 2013 (+ 0,7 %). En 2014, leur activité diminue légèrement (- 0,4 % de passagers-kilomètres).

Le CA des sociétés d'autoroutes concédées est en hausse de 3,9 % en 2014, leurs investissements diminuent encore (- 26,6 %) et l'endettement se poursuit (+ 2,2 %).

Aéroports de Paris (ADP), la principale entreprise de services auxiliaires aériens, voit ses investissements nettement diminuer en 2014 (- 9,5 %) et sa dette financière à moyen et long termes continue de se creuser (+ 14,1 %).

Structures

Le secteur des « transports et entreposage » compte plus de 98 800 entreprises. Le taux de création d'entreprises (hors micro-entreprises) est proche de 8 %. Les micro-entreprises représentent près de la moitié des créations d'entreprises. Le taux de défaillance est de 1,8 %. Avec plus de 200 milliards d'euros de chiffre d'affaires, les entreprises de transport réalisent plus de 5 % du CA des entreprises françaises (hors agriculture).

Au sein des « transports et entreposage », le secteur du TRM représente près de 42 % des entreprises, emploie près de 26 % des salariés et réalise 21 % du CA.

Les entreprises du secteur ferroviaire réalisent 10,2 % du CA.

Les secteurs du transport maritime et du transport aérien de passagers représentent respectivement 6,5 % et 11,0 % de la production de l'ensemble des transports.

Le chiffre d'affaires des sociétés d'autoroutes concédées s'établit à 9,0 Md€.

Contenu

Ce chapitre décrit les évolutions des comptes des différents secteurs du transport et de l'entreposage entre 2012 et 2013 (voire 2014 quand les données sont disponibles).

Il donne par ailleurs un aperçu de la démographie d'entreprises en 2014

1-Démographie des entreprises

Source : RéférenceS, Juillet 2015,
Les comptes des transports en 2014
Commissariat Général au développement durable
Service de l'observation et des statistiques

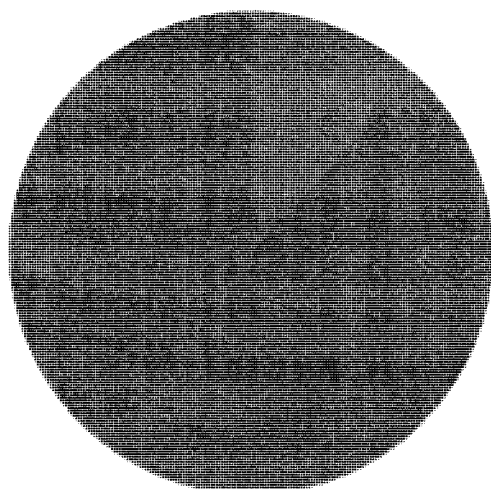


Début 2014, le secteur des transports et entreposage compte plus de 98800 entreprises (y compris micro-entreprises) soit 4,1 % de plus qu'au début 2013. En 2014, hors micro-entreprises, la création d'entreprises est très dynamique avec plus de 7800 entreprises soit + 14,2 % par rapport à 2013. La part des nouvelles immatriculations de micro-entreprises augmente nettement pour atteindre 47 % de l'ensemble des créations. Les défaillances diminuent nettement en 2014 (- 10 %) mais avec 1 800 unités restent à un niveau supérieur à celui de 2008 (1 670 défaillances).

NOMBRE D'ENTREPRISES AU 1ER JANVIER 2014

Type de transports	2012		2013		2014	
	Total	Evolution	Total	Evolution	Total	Evolution
Transport de voyageurs	40 705	3,55%	41 948	3,05%	44 562	6,23%
Transport de marchandises	41 609	0,85%	41 879	0,65%	42 445	1,35%
Autres services de transport	10 591	4,42%	11 063	4,46%	11 819	6,83%

REPARTITION SECTORIELLE DES ENTREPRISES DE TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE AU 1er JANVIER 2014



■ Entreposage
■ transport

1.1 Le nombre d'entreprises enregistre sa plus forte progression depuis huit ans

Entre le 1^{er} janvier 2006 et le 1^{er} janvier 2014, le nombre d'entreprises n'a cessé de progresser dans le secteur Transports et entreposage. La hausse en 2014 est cependant la plus forte (+ 4,1 %). Au total on dénombre 98 826 entreprises au 1^{er} janvier 2014.

Les plus fortes hausses proviennent des « autres services de transports » (+ 6,8 % en 2014). Pour la deuxième année consécutive, le transport de voyageurs compte un peu plus d'entreprises que celui du transport de marchandises (44 562 entreprises contre 42 445). Pour chacun des sous-secteurs, la hausse de 2014 est supérieure à celle en moyenne annuelle depuis 2008 : en particulier pour les « voyageurs » le différentiel est de trois points (+ 6,2 % contre + 3,2 %) avec un dynamisme particulier pour les transports par car.

1.2 Forte hausse des créations « classiques »

Le nombre de créations «classiques» (hors micro- entreprises) dans le secteur des transports et de l'entreposage, augmente de 14,2 % en 2014, avec 7 805 nouvelles entreprises, dépassant ainsi le record de 2008 (7592 entreprises créées). Le taux de création en 2014, à savoir le rapport entre le nombre de créations dans l'année et le nombre d'entreprises au début d'année, atteint 7,9 %.

Le plus grand pourvoyeur de créations en 2014 est le transport de voyageurs avec 4 248 nouvelles unités soit 767 créations de plus qu'en 2013 dont 167 dans les «Transports urbains et suburbains de voyageurs» et 572 dans les «Transports de voyageurs par taxis». Dans ce secteur le taux de création atteint 9,5 %. Cette forte augmentation provient des immatriculations d'entreprises de voitures de transport avec chauffeur (VTC), gelées par l'État en février 2014 suite au conflit avec les taxis, qui reprennent à partir du 1^{er} octobre, date d'entrée en vigueur de la loi Thévenoud sur les taxis et VTC.

Le transport de marchandises progresse moins fortement que le transport de voyageurs mais se redresse néanmoins de 6,8 % après la forte baisse de 2013 (- 18,8 %). Dans les «Transports routiers de fret de proximité» on dénombre 162 créations en plus par rapport à 2013.

Dans les « Autres services de transport» les créations « classiques » sont moins dynamiques que les années précédentes.

1.3 Dynamisme encore plus marqué que les années précédentes du micro-entrepreneariat

Excepté en 2011, le nombre des nouvelles immatriculations de micro-entreprises progresse chaque année et dépasse ainsi les créations d'entreprises depuis 2009. En 2014, les nouvelles micro-entreprises sont presque aussi importantes que les créations classiques (respectivement 6 998 et 7 805 unités) : la part des créations de micro-entreprises dans l'ensemble des créations (47,3 %) se rapproche de celle de l'ensemble des secteurs principalement marchands (51,5 %), gagnant 9,8 points en un an (contre seulement 0,4 point pour l'ensemble de l'économie marchande).

En 2014, le nombre de nouvelles micro-entreprises augmente de 70 %. Comme pour les créations «classiques» la hausse du nombre de nouvelles micro- entreprises est particulièrement sensible chez les taxis (3,6 fois plus de nouvelles immatriculations, de 988 unités en 2013 à 3 597 en 2014) du fait des très nombreuses immatriculations de VTC. Le secteur « Transports routiers de fret de proximité » enregistre aussi une forte croissance: les nouvelles immatriculations 2014 sont plus de deux fois supérieures à celles de 2013. De même, on observe un doublement des créations de micro-entreprises dans le secteur « Autres activités de poste et de courrier ».

La majorité des créations, «classiques» ou pas, s'observe principalement au quatrième trimestre et en Ile-de-France.

1.4 Net recul des défaillances d'entreprises

En 2014, 1 802 défaillances sont prononcées soit un net repli par rapport à 2013 (- 10,0 %). Le taux de défaillance est de 1,8 % marquant ainsi une baisse sensible puisqu'il était supérieur à 2 % les années précédentes. Cette diminution des redressements judiciaires se confirme dans tous les grands secteurs (voyageurs, fret, autres services). Elle est particulièrement nette dans les « Transports routiers de fret et services de déménagement », qui représentent les trois quarts des défaillances des transports, avec 156 défaillances de moins qu'en 2013. Les plus importantes défaillances sont celles de l'Union des coopérateurs d'Alsace (entreposage et stockage non frigorifique, 2700 employés et un CA de 493 M€ en 2010) et de la Société nationale maritime Corse Méditerranée (SNCM, transports maritimes et côtiers de passagers, 2 100 salariés et 191 M€ de CA en 2012).

2. Les types d'entreprises

2.1. Comptes des entreprises de transport

[partie complétée ultérieurement]

2.2 Entreprises de transport routier de marchandises (TRM)

[partie complétée ultérieurement]

2.3 Entreprises de TRM dans l'UE élargie de 2012

[partie complétée ultérieurement]

2.4 Entreprises de messagerie et du fret express

[partie complétée ultérieurement]

2.5 Entreprises de transport collectif urbain

[partie complétée ultérieurement]

2.6 Entreprises ferroviaires

[partie complétée ultérieurement]

2.7 Entreprises de transport fluvial

[partie complétée ultérieurement]

2.8 Entreprises de transport maritime

[partie complétée ultérieurement]

2.9 Compagnies aériennes françaises

[partie complétée ultérieurement]

3. Les sociétés d'exploitation de transports

3.1. Sociétés d'autoroutes concédées

[partie complétée ultérieurement]

3.2 Aéroports de Paris (ADP)

[partie complétée ultérieurement]

Source : RéférenceS, Juillet 2015, Les comptes des transports en 2014
Commissariat Général au développement durable-Service de l'observation et des statistiques

Source : RéférenceS, Juillet 2015,
Les comptes des transports en 2014
Commissariat Général au développement durable
Service de l'observation et des statistiques

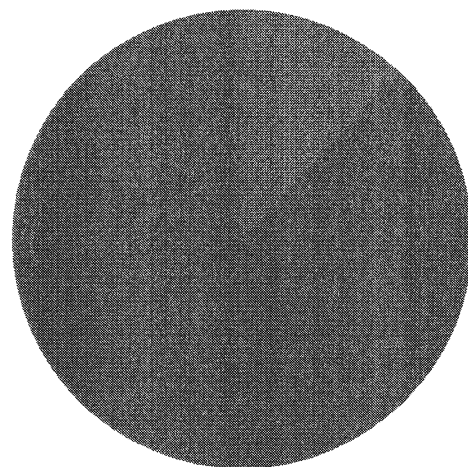


[illegible]

REPARTITION SECTORIELLE DES ENTREPRISES DE TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE
AU 1ER JANVIER 2014

Activité	Total
Entreposage	11819
transport	87007

REPARTITION SECTORIELLE DES ENTREPRISES DE TRANSPORTS ET
ENTREPOSAGE AU 1er JANVIER 2014



■ Entreposage
■ transport

200041

DEFONTENEAU TEXTILE

20 rue Dutertre

75012 PARIS

«Titre» «Prénom» «Nom»

«Adresse»

«CP» «Ville»

Objet : Réunion sur les orientation stratégiques

Paris, le 14/09/2016

«Titre»,

Dans le cadre de la diversification de l'activité de l'entreprise, je souhaite organiser une réunion sur la nouvelle orientation stratégique.

Cette réunion se tiendra le

22 octobre 2016 à 10h00 dans la salle de réunion de l'entreprise.

Je vous remercie de votre présence,

Je vous prie de croire, «Titre», à mes sincères salutations.

Sacha DEFONTENEAU

Directeur

Titre	Nom	Prénom	Site	Service	Adresse	CP	Ville	N° de poste
Monsieur	MABRET	Philippe	Amiens	financier	21 rue Mozar	80000	Amiens	43.21
Monsieur	LEVY	David	Paris	financier	14 rue de la P	75008	Paris	32.12
Monsieur	MAHINEUX	Jean-Pierre	Paris	financier	12 rue Notre	75009	Paris	32.14
Madame	DRAVIER	Christine	Vitry sur Sein	financier	38 rue de la G	94700	Maisons Alfor	56.17

DEFONTENEAU TEXTILE

20 rue Dutertre

75012 PARIS

Monsieur Philippe MABRET

21 rue Mozart

80000 Amiens

Objet : Réunion sur les orientations stratégiques

Paris, le 14/09/2016

Monsieur,

Dans le cadre de la diversification de l'activité de l'entreprise, je souhaite organiser une réunion sur la nouvelle orientation stratégique.

Cette réunion se tiendra le 22 octobre 2016 à 10h00 dans la salle de réunion de l'entreprise.

Je vous remercie de votre présence,

Je vous prie de croire, Monsieur, à mes sincères salutations.

Sacha DEFONTENEAU

Directeur

DEFONTENEAU TEXTILE

20 rue Dutertre

75012 PARIS

Monsieur David LEVY

14 rue de la Paix

75008 Paris

Objet : Réunion sur les orientations stratégiques

Paris, le 14/09/2016

Monsieur,

Dans le cadre de la diversification de l'activité de l'entreprise, je souhaite organiser une réunion sur la nouvelle orientation stratégique.

Cette réunion se tiendra le 22 octobre 2016 à 10h00 dans la salle de réunion de l'entreprise.

Je vous remercie de votre présence,

Je vous prie de croire, Monsieur, à mes sincères salutations.

Sacha DEFONTENEAU

Directeur

DEFONTENEAU TEXTILE

20 rue Dutertre

75012 PARIS

Monsieur Jean-Pierre MAHINEUX

12 rue Notre Dame de Lorette

75009 Paris

Objet : Réunion sur les orientations stratégiques

Paris, le 14/09/2016

Monsieur,

Dans le cadre de la diversification de l'activité de l'entreprise, je souhaite organiser une réunion sur la nouvelle orientation stratégique.

Cette réunion se tiendra le 22 octobre 2016 à 10h00 dans la salle de réunion de l'entreprise.

Je vous remercie de votre présence,

Je vous prie de croire, Monsieur, à mes sincères salutations.

Sacha DEFONTENEAU

Directeur

DEFONTENEAU TEXTILE

20 rue Dutertre

75012 PARIS

Madame Christine DRAVIER

38 rue de la Gare

94700 Maisons Alfort

Objet : Réunion sur les orientations stratégiques

Paris, le 14/09/2016

Madame,

Dans le cadre de la diversification de l'activité de l'entreprise, je souhaite organiser une réunion sur la nouvelle orientation stratégique.

Cette réunion se tiendra le 22 octobre 2016 à 10h00 dans la salle de réunion de l'entreprise.

Je vous remercie de votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, à mes sincères salutations.

Sacha DEFONTENEAU

Directeur